



Missive au réseau du 30 avril 2020

Objet : Des nouvelles des familles suivies par ARPSG

Bonjour à toutes et à tous,

L'association ne pouvant réunir le conseil d'administration, les membres du bureau vous donnent ici des nouvelles des familles que nous accompagnons.

Nahida Margai ne percevait plus les indemnités de son congé maternité depuis le 22 février alors qu'elle devait être indemnisée jusqu'au 7 avril. Après enquête, Yveline Denis a constaté que suite à une erreur de la CPAM, (qui s'excuse le 4 mars 2020 par un courrier) que Nahida avait perçu à tort des indemnités maternité qu'on lui demande de rembourser. Nahida s'est donc inscrite à Pôle emploi avec l'aide de Prune Ferré, fin mars. Yveline a contacté une travailleuse sociale de la CAF pour accélérer la demande de RSA. Yveline a envoyé la lettre de recours près de la CPAM le mercredi 15 mars. Yveline a transmis des documents à la CAF pour demander le RSA mais il faut une dérogation pour l'obtenir car les revenus des trois mois précédents sont trop élevés (Mme Duval, assistante sociale CAF, a demandé cette dérogation). La démarche à Pôle Emploi est en cours, sans garantie pour l'instant. Espérons que la famille bénéficiera de l'aide exceptionnelle (due au confinement) de la CAF en mai. La question de la déclaration d'impôt sera également à voir avec eux.

De bonnes nouvelles au sujet de la famille Donten Tsang: leur dossier CAF est désormais pris en considération à La Roche sur Yon depuis quelques jours et ils ont reçu les sommes dues en retard, par la CAF des Yvelines. Le père est en chômage partiel reconnu. Pierre Réto a téléphoné à son patron de Carquefou qui lui a assuré qu'il lui proposera un CDI dès la fin du confinement pour la restauration. La question de leur relogement sur Saint Gilles, n'est toujours pas résolue même s'il y a une ou deux pistes. Pierre doit les rencontrer rapidement à ce sujet. Il voit aussi avec eux leur déclaration d'impôts.

La famille Ceman est très heureuse du logement de Saint Hilaire suite à leur déménagement ; Ismail a toujours travaillé, Alma a un problème avec sa carte vitale qui ne fonctionne plus. Pierre a contacté Nadine Avrilla qui travaille à la Sécurité sociale et qui connaît bien leur dossier. Elle est en congé jusqu'au 4 mai et verra dès sa reprise.

Charly a recommencé le travail chez Allez la semaine dernière. Dany Marchal est allée le voir la semaine avant la reprise. Elle lui a apporté quelques masques et des autorisations de sortie. Tout va bien de son côté.

Dany a pris aussi des nouvelles de Didier. Océa lui a proposé de réintégrer l'entreprise mais son dernier employeur doit lui faire un contrat à durée indéterminée vers le 4 ou le 11 mai. C'est une toute petite société, avec cinq employés environ, et le travail y est plus attrayant pour Didier. Le renouvellement de sa carte est repoussé de six mois, en principe il ne devrait pas y avoir de problème. Financièrement, il avait prévu un "petit matelas", donc ses ressources devraient être suffisantes d'ici le prochain salaire.

Chantal Huteau a téléphoné à la famille Alasaleh, juste à l'ouverture du Ramadan, ça avait l'air d'aller. Hamza, le deuxième enfant reprend l'école le 11 Mai, et Nizar, l'aîné, reprend le 25. Mais Rama craignant le coronavirus, elle ne sort pas depuis le début du confinement : c'est Alaa qui assure les sorties.

Chantal a pris aussi des nouvelles de la famille Zolli (un couple d'Albanais avec deux filles adolescentes) hébergée depuis peu par Monique Raballand. Ils arrivent de Fontenay le Comte, ils sont suivis et aidés par une association de Fontenay. Cette famille arrivée récemment à Saint Gilles est suivie aussi par une assistante sociale (Mme Albrespit) et le CCAS de Saint Gilles qui prend des nouvelles régulièrement auprès de Pierre. Ils sont à la recherche d'un logement dans le secteur de Fontenay – Luçon mais aussi sur toute la Vendée, pour des raisons liées à la scolarité au collège des deux filles. Ils ont accès toutes les semaines aux Restos du cœur. Ils ont reçu une aide d'urgence de 75 euros du Secours Catholique, sur sollicitation de Pierre. Devant leur total dénuement à leur arrivée à Saint Gilles, ARPSG leur a apporté une aide de 200 euros pour assurer leurs besoins de première nécessité. Concernant leur situation, ils bénéficient pour l'instant d'un recours suspensif d'une obligation de quitter le territoire, recours déposé par la Cimade.

Nous faisons appel à tous les membres de l'association, à la recherche d'une solution d'hébergement après le 11 mai.

Amicalement à tous.

Le Bureau de ARPSG